

Montréal, le 9 juin 2010

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe, 14e étage
Montréal, Qc, H3A 1X6

À l'attention de monsieur Simon Langelier, secrétaire de commission et analyste

Objet : TENNIS CANADA – SÉANCE D'INFORMATION DU 18 MAI 2010
Réponse à l'information requise du commissaire Michel Hamelin
Superficie du parc où il y a perte de vue sur le Mont-Royal

Monsieur Langelier,

Par la présente, et en réponse à la demande du commissaire Michel Hamelin, nous désirons vous confirmer que pour l'aire identifiée en jaune à la diapositive 10 de 23 de la présentation du promoteur Tennis Canada et intitulée « Analyse d'impact sur la vue du Mont-Royal », la superficie calculée de cette zone de perte de vue sur le Mont Royal représente environ 1 800 mètres carrés.

En espérant que cette information soit à votre entière satisfaction, veuillez agréer, monsieur Langelier, l'expression de salutations distinguées.



Anne LaBrecque, architecte associée

c.c. : Eugène Lapierre, Tennis Canada
Madeleine Barrette, Tennis Canada

QUÉBEC

530 boulevard de l'Atrium bureau 100
Québec Québec G1H 7H1
Téléphone : 418.626.8224
Télécopieur : 418.626.6885

MONTRÉAL

55 avenue du Mont-Royal Ouest bureau 806
Montréal Québec H2T 2S6
Téléphone : 514.274.8410
Télécopieur : 514.274.8154

LÉVIS

8165 rue du Mistral bureau 302
Lévis Québec G6X 3R8
Téléphone : 418.832.4224
Télécopieur : 418.626.6885